

FORMATION

Montréal, le 9 avril 2024 – de 8 h à 16 h

L'énergie solaire au service de l'industrie et des institutions



Le prix des panneaux solaires photovoltaïques est en constante diminution et les prix de l'électricité, prévoit-on, devraient augmenter sensiblement au cours des années à venir, même si le gouvernement actuel du Québec limite les augmentations à 3% par année des tarifs domestiques. Ce sont les tarifs commerciaux qui augmentent beaucoup plus : 6,5% en 2023. Pour la clientèle industrielle de grande puissance (tarif L) l'augmentation est de 4,2%. Sachant qu'Hydro-Québec prévoit que les coûts de production de l'électricité augmenteront sensiblement au cours des prochaines années, le moment est idéal pour les commerces, les industries, les institutions et les municipalités de planifier l'installation de systèmes d'autoproduction d'électricité. L'énergie solaire est tout indiquée pour ces organisations qui ont généralement de grands, pour ne pas dire d'immenses, toits pouvant accueillir beaucoup de panneaux photovoltaïques.

Le Québec compte désormais de nombreux experts en énergie solaire qui peuvent calculer facilement les coûts d'installation et analyser les bénéfices prévisibles de telles installations. On compte également d'excellents fournisseurs de composants de systèmes d'énergie solaire et d'installateurs de plus en plus qualifiés. Il s'agit donc d'une technologie qui a une certaine maturité.

Option de mesurage net d'Hydro Québec

(Information tirée du site internet d'Hydro-Québec)
L'option de mesurage net d'Hydro Québec permet à un-e client-e de produire de l'électricité à partir d'une source d'énergie renouvelable tout en restant relié-e au réseau d'Hydro Québec, ce qui permet de pallier à la variabilité de la production solaire photovoltaïque.

Selon cette option, si le/la client-e produit plus d'électricité avec ses panneaux solaires qu'il ou elle en consomme, Hydro Québec lui accorde un crédit en kilowattheures – et non un remboursement – pour les surplus d'énergie injectés dans le réseau. Les crédits sont comptabilisés dans une banque et, s'ils ne sont pas utilisés après 24 mois, la banque est remise à zéro.

Il ne s'agit donc pas pour l'instant de devenir autosuffisant, mais bien de réduire ses factures d'électricité et de limiter le besoin pour Hydro-Québec de construire de dispendieuses installations de production d'électricité. La limitation de production de GES prend toute son importance au moment où les entreprises et organismes publics déploient d'importants efforts pour **être des citoyens modèles en ce début de transition énergétique.**

Contenu de la journée

- Fonctionnement général de l'énergie solaire
- Technologie et équipements
- Exemples d'entreprises qui se sont dotées de tels systèmes
- Comment analyser la faisabilité d'un projet en entreprise
- Possibilités de subventions
- Comment présenter un projet à la haute direction de l'entreprise
- Entretien et durabilité des systèmes
- Exposition de composants d'installation d'énergie solaire

Bernard Cyr, ing., formateur

Bernard, ingénieur, est spécialiste des technologies solaires photovoltaïques et consultant de projets innovants dans le domaine solaire et électrification de milieux isolés. Membre de l'OIQ, trente-trois (33) ans de services chez Hydro-Québec, en planification, conception et exploitation de réseaux de distribution électrique, microréseaux, énergies renouvelables et centrales thermiques comptant notamment des activités nationales et plus de 200 missions réalisées à l'international. Il est aussi le maître d'œuvre d'un microréseau électrique en Haïti financé par Hydro-Québec et le Ministère des Relations Internationales du Québec, en février 2016.

INSCRIPTION AU VERSO

Inscription en ligne ou par courriel à inscriptions@electricite-plus.com ou par téléc. 450.335.0803 sf 1.866.878.9163.

Facture à l'attention de (nom et titre de la personne responsable) :

Nom : _____ Fonction : _____
Employeur : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____ Cell. : _____ Téléc. : _____
Courriel : _____

1^{er} participant.e :

Nom : _____
Courriel : _____ Cell. : _____
Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
Membre AcpééeQ : Oui Non Prix : _____
Restrictions alimentaires ? Oui Non : _____

2^e participant.e :

Nom : _____
Courriel : _____ Cell. : _____
Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
Membre AcpééeQ : Oui Non Prix : _____
Restrictions alimentaires ? Oui Non : _____

3^e participant.e :

Nom : _____
Courriel : _____ Cell. : _____
Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
Membre AcpééeQ : Oui Non Prix : _____
Restrictions alimentaires ? Oui Non : _____

4^e participant.e :

Nom : _____
Courriel : _____ Cell. : _____
Tél. : _____ # _____ Téléc. : _____
Membre AcpééeQ : Oui Non Prix : _____
Restrictions alimentaires ? Oui Non : _____

Note – inclus : stationnement, cahier de notes de la formation, collations, dîner • Attestation de formation remise sur place, à la fin de la journée*

Liste de prix <small>Si 3 ou 4 participants d'un même employeur : rabais 5% Si 5 participants ou plus : rabais 10%</small>	Membres de l'AcpééeQ	Non-membres de l'AcpééeQ
	Prix (Taxes incluses)	Prix (Taxes incluses)
<input type="checkbox"/> Montréal 9 avril 2024 – de 8h à 16h Hôtel Radisson • Salon Diamant III – 6500, Côte-de-Liesse H4T 1E3	Gratuit !	<input type="checkbox"/> 260.92 \$ (300 \$)
<input type="checkbox"/> Paiement reçu le 9 mars 2024 ou après		<input type="checkbox"/> 217.43 \$ (250 \$)
<input type="checkbox"/> Paiement reçu le 8 mars 2024 ou avant		

Paiement par virement bancaire, par chèque, par Visa ou Master Card

Si vous choisissez de payer par carte de crédit, les informations de la carte peuvent être indiquées ci-après, cependant, **par esprit de prudence**, l'idéal est de les fournir par téléphone afin d'éviter toute possibilité de fraude. *L'Institut Électricité Plus*, également par esprit de prudence, ne conserve aucune information concernant les cartes de crédit. Toutefois, les informations fournies via le formulaire d'inscription en ligne sont cryptées et pleinement sécuritaires.

Informations concernant la carte de crédit

Carte de crédit : Visa Master Card
N° de la carte : _____
Date d'expiration : _____
Nom sur la carte : _____
Signature : _____

Confirmations

Facture expédiée sur réception du paiement
Confirmation d'inscription 7 jours avant l'évènement
*Remise d'une attestation sur place lorsque le nom de la personne participant est connu au moins 10 jours à l'avance.
Votre syndicat est-il d'accord pour que vos employé-e-s participent à cette formation ?
Oui Non
Signature du/de la responsable : _____
Date : _____

Politique d'annulation et de remboursement

- Complet si annulation 15 jours ou plus avant la date de la formation
- 50% si annulation 8 jours ou plus avant la date de la formation
- Aucun remboursement si annulation 7 jours ou moins avant ou si absent de la formation.
- Substitutions acceptées

**Téléphone d'urgence (sans frais)
le jour de la formation
1.866.303.8198**